JA-110ST - Détecteur bus d‘incendie

*Le produit est une composante du système **JABLOTRON JA-100**. Il sert à la détection d’un risque d’incendie en intérieur. Il n’est pas destiné à l’installation dans un milieu industriel. Il contient un détecteur optique de fumée et un détecteur thermique. Le détecteur optique de fumée est très sensible aux particules plus élevées se trouvant dans les fumées épaisses, moins sensible aux petites particules créées par la combustion des liquides tels que l’alcool. De ce fait, on y a aussi intégré un détecteur thermique qui a une réaction plus lente mais est capable de détecter un incendie dégageant une petite quantité de fumée. Le détecteur affiche une réaction d’état (il signale l’activation et la stabilisation). Le détecteur est destiné au montage par un technicien formé ayant un agrément valide Jablotron.*

Emplacement du détecteur

La fumée entre dans le détecteur par la circulation de l’air - de ce fait, il doit être monté sur des emplacements où l’air circule bien grâce à une circulation thermique naturelle (habituellement au plafond). Le détecteur ne peut être utilisé que dans un intérieur fermé. Il ne convient pas là où la fumée peut se disperser et refroidir (par exemple des plafonds élevés de plus de 5 m), la fumée ne parvenant pas au détecteur.

Dans les appartements, le détecteur doit être toujours situé dans la partie menant à la sortie de l’appartement (issue de secours), voir la figure 1. S’il s’agit d’un appartement ayant une surface au sol supérieure à 150 m², il doit être équipé d’un autre détecteur dans une autre partie adéquate de l’appartement, voir la figure 2.

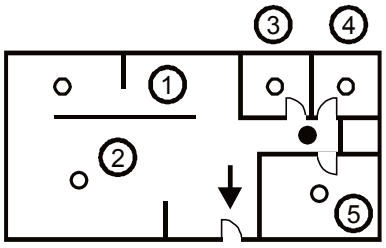

figure 1

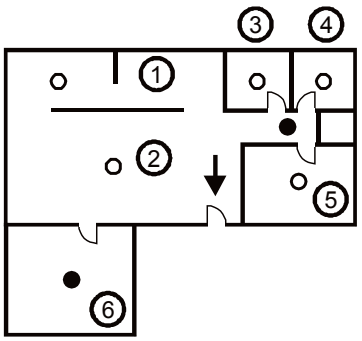

figure 2

1. cuisine
2. séjour
3. - 6. chambres à coucher

● / ▬ couverture minimale par les détecteurs

○ couverture recommandée par les détecteurs

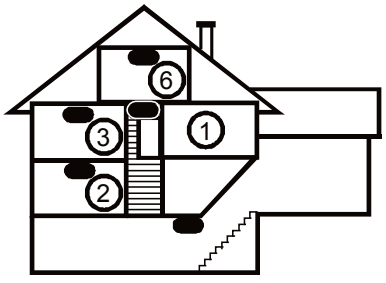

figure 3

Il est recommandé d’installer le détecteur dans chaque pièce où dorment les personnes.

Emplacement sous des plafonds droits

Placez le détecteur, si possible au milieu d’une pièce. **Les détecteurs ne doivent pas être encastrés dans le plafond** en raison de la création possible d’une couche d’air froid près du plafond. **Ne placez jamais le détecteur dans un coin de la pièce** (respectez une distance d’au moins 0,5 m à partir du coin, voir la figure 4). **La circulation de l’air est mauvaise dans les coins**.

Emplacement sous des plafonds obliques

Si le plafond n’a pas une surface rectiligne adéquate (par exemple, une pièce sous la crête d’un toit), le détecteur peut être installé selon la figure 5.

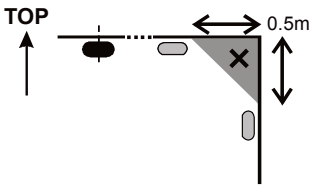

figure 4

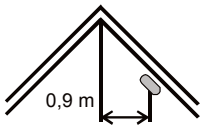

figure 5

▬ milieu de la pièce, le meilleur emplacement
▬ emplacement éventuel

Murs, cloisons, obstacles et plafonds divisés

Le détecteur doit être monté à au moins 0,5 m de n’importe quel mur ou cloison. Si l’espace est inférieur à 1,2 m, le détecteur doit être monté à l’intérieur d’une zone équivalente à un tiers de sa largeur. Si la pièce est divisée en sections par des meubles, des rayonnages ou des demi cloisons au-dessus desquelles le plafond se trouve à une distance de moins de 0,3 m, les différentes sections doivent être considérées comme des pièces séparées. Un espace libre d’au moins 0,5 m doit être maintenu dans toutes les directions et autour du détecteur. Toute irrégularité du plafond (telle qu’une poutre) ayant des dimensions supérieures à 5 % de la hauteur du plafond est considérée comme un mur et on y applique les règles susmentionnées.

Ventilation et mouvement de l’air

Les détecteurs ne peuvent pas être montés directement près d’une sortie de ventilation, de climatisation, etc. Si l’air est conduit par un plafond perforé, le plafond à proximité du détecteur ne doit pas être perforé à une distance de 0,6 m dans toutes les directions.

Ne placez pas le détecteur :

- là où il y a une mauvaise circulation d’air (niches, coins, sommets des toits en forme A, etc.)
- là où il y a de la poussière, la fumée de cigarette ou la vapeur
- sur les zones avec une circulation intensive de l’air (proximité des ventilateurs, des sources thermiques, sortie des appareils pneumatiques, des soupiraux, etc.)
- dans les cuisines et les pièces humides (la vapeur, la fumée et les exhalations graisseuses peuvent déclencher de fausses alertes ou des pannes de détection)
- à proximité des tubes fluorescents ou des ampoules économiques (un brouillage électrique peut déclencher une fausse alerte)
- dans les zones ayant une forte présence de petits insectes

Avertissement : le motif le plus fréquent d’une activation indésirable est un emplacement inadéquat du détecteur.

Des instructions plus détaillées concernant l’installation figurent dans CEN/TS 54-14.

JABLOTRON ALARMS a.s.
Pod Skalkou 4567/33 | 46601 | Jablonec n. Nisou
Czech Republic | www.jablotron.com

JA-110ST - Détecteur bus d‘incendie

Installation

Lors de l’installation, respectez les recommandations mentionnées dans les paragraphes cités plus haut.

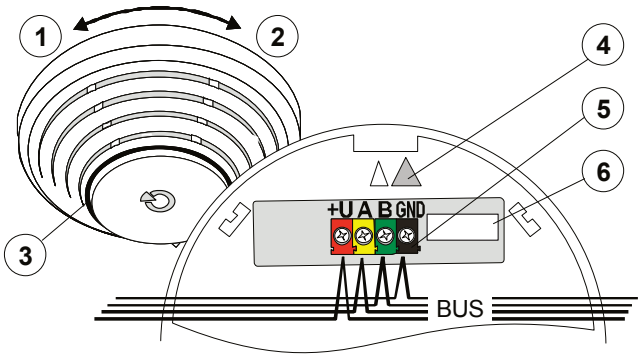

Figure 6 : 1 - desserrage (retrait) du détecteur; 2 - fixation (montage) du détecteur; 3 - signalisation optique; 4 - flèche d’orientation pour le montage; 5 - bornes du bus; 6 - numéro de série

1. Ouvrez le capot du détecteur en l’orientant à gauche (1).
2. Enfilez le câble du bus et vissez la partie arrière de l’élément plastique sur l’emplacement choisi.
3. Raccordez le câble du bus.

Effectuez toujours le raccordement du bus lors de l’arrêt complet de l’alimentation du système.

4. Procédez ensuite conformément au manuel d’installation de la centrale. Procédure principale :
   a. Après la mise en marche, le voyant jaune signale par clignotement que le détecteur n’est pas attribué au système.
   b. Dans le programme ***F-Link,*** choisissez dans la fiche ***Périphérique*** la position demandée et activez le mode Paramétrage à l’aide de la touche *Attribuer*.
   c. Ajustez le détecteur sur la partie arrière de l’élément plastique. Il n’est possible de l’ajuster que dans la position signalée par les flèches (4) sur les deux éléments plastiques. Bloquez-le en le tournant. Cela permet la mise en circuit de l’interrupteur de sabotage à l’intérieur et le détecteur est paramétré. Le voyant jaune (3) s’éteint.

Paramétrage des caractéristiques du détecteur

Il s’effectue par le programme F-Link - fiche **Périphérique**. Pour la position du détecteur, utilisez la sélection **Paramétrage interne.** Un dialogue s’affiche permettant de paramétrer :

Indication LED allumée : permet d’éteindre le voyant rouge d’activation.

Mode de détection - la fumée seule, la température seule, la fumée et la température simultanément, la fumée ou la température.

Test et entretien du détecteur

La fonction du détecteur peut être vérifiée par un vaporisateur de test. La législation préconise de **tester le détecteur 1x tous les 30 jours.** Il est nécessaire de nettoyer régulièrement le détecteur et d’enlever la poussière, les toiles d’araignées, etc.

Attention : ne testez jamais le détecteur en allumant un feu sur le site.

Indication d’une panne

Le détecteur contrôle automatiquement son fonctionnement. S’il constate une panne, il l’indique par l’allumage du voyant jaune. Dans ce cas, éteignez l’alimentation pour 1 minute et rallumez-le. Si le voyant s’allume de nouveau pour une durée permanente après environ 1 minute, envoyez le détecteur en maintenance.

Paramètres techniques

Alimentation	à partir du bus de la centrale 12 V (9…15 V) DC
Consommation de courant de secours (au repos)	5 mA
Consommation de courant pour la sélection du câble	10 mA
Dimensions	diamètre 126 mm, hauteur 50 mm
Détection de la fumée	dispersion optique de la lumière
Sensibilité du détecteur de fumée	m = 0,11 ÷ 0,13 dB/m conforme à EN 54-7
Détection des températures	classe A2 conforme à EN 54-5
Température d’alarme	+60°C à +70°C
Envergure des températures d’exploitation	-10°C à +80°C
Conforme à	EN 54-5, EN 54-7 puis EN 50130-4, EN 55022

CE 1293-CPD-0240

Le produit est conçu et fabriqué en conformité avec les dispositions se rapportant à : Directives du gouvernement n 2011/305/EU, 2004/108/EC et 2011/65/EU du J.O., s’il est utilisé conformément à son usage. L’original de la déclaration de conformité se trouve dans la section Consultation sur www.jablotron.com.

Note : Le produit, même s’il ne comprend aucune matière nocive, ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères mais remis dans un lieu de récupération des déchets électroniques.